

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2024

Convocations adressées le 28 juin 2024

ORDRE DU JOUR :

- *Consultation publique projet de stockage de vin à Ligny le Chatel*
- *Projet d'aménagement voirie rue de la Fontaine et Rue aux Cannes*
- *Devis chemin des antennes et entre l'ancienne Station et la nouvelle Station*
- *Attribution logement n°3 Chapiteau*
- *Etude de faisabilité électrique sur le terrain de M. BARGUET*
- *Infos et questions diverses*

L'an deux mil vingt-quatre le vendredi cinq juillet, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire à dix-neuf heures trente minutes, sous la présidence de Mme Aline GALLY, Maire.

Etaient présents : Mrs Vincent AHU, Francis PARENT, Adjoint ;
Mmes Brigitte BARBIER, Isabelle DOMINJON, Séverine GIORZA, Sandra FEVRE ;
Mr Pascal FEVRE ;

Absents excusés : M. Bruno BROUSSEAU (pouvoir à Aline GALLY)

Absent : Mrs Yves POMMIER, Mickaël BROUSSEAU ;

Secrétaire : Mme Sandra FEVRE



CONSULTATION PUBLIQUE PROJET DE STOCKAGE DE VIN A LIGNY LE CHATEL :

Visa Préfecture le :

La consultation publique sur le projet de stockage de vin à Ligny le Chatel se termine le 15 juillet prochain. Le Conseil Municipal a reçu le lien de consultation par mail et doit émettre un avis sur ce projet. Après délibération, le Conseil Municipal émet un avis favorable.

PROJET D'AMENAGEMENT VOIRIE RUE DE LA FONTAINE ET RUE AUX CANNES

Le Maire fait lecture des avis des habitants sur le projet d'aménagement suite aux tests réalisés courant juin.

A la majorité, le Conseil Municipal autorise le Maire à demander à l'ATD de refaire le projet d'aménagement en supprimant la virgule et en ajoutant une plateforme.

DEVIS CHEMIN DES ANTENNES ET ENTRE L'ANCIENNE STATION ET LA NOUVELLE STATION :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un devis a été demandé à l'entreprise MANSANTI TP. Le devis proposé est 3000 € moins cher que celui de l'entreprise GCTP. Le budget 2024 ne permet pas de réaliser les travaux, ils seront reportés sur le budget 2025.

ATTRIBUTION LOGEMENT N°3 CHAPITEAU :

Visa Préfecture le :

Suite à la Commission logement réunie ce jour, il est proposé de retenir M. Maxime MULLER et Mme Alexianne MARESSE.

Le Conseil Municipal après délibération, accepte la proposition de la commission logement et décide d'attribuer le logement à M. Maxime MULLER et Mme Alexianne MARESSE à compter du 13 juillet 2024.

ETUDE DE FAISABILITE ELECTRIQUE SUR LE TERRAIN BARGUET :

Visa Préfecture le :

Le Conseil Municipal autorise le Maire à demander au SDEY de faire réaliser une étude de faisabilité électrique sur le terrain BARGUET pour un montant de 250 € selon le devis de SDEY.

INFOS ET QUESTIONS DIVERSES

* **Stade** : Le Conseil Municipal après délibération décide de remplacer tous les radiateurs des vestiaires. Ils seront achetés chez DELINGETTE et posés par l'employé communal pour des raisons d'économies.

La séance a été levée à 21h35.

A Varennes, le 8 juillet 2024

Le Maire,

Aline GALLI

